

# Main d'œuvre en viticulture

Ces chiffres sont issus des bilans individuels effectués chaque année depuis 2012. Ils représentent les 12 vigneronns du groupe, dont 4 sont en viticulture biologique en 2023.

Le surface totale en vigne des 12 vigneronns est de 549 hectares, soit 8,5% du vignoble.

Le vignoble est à un écartement majoritairement de 2.20 mètres \* 1 mètre.

Les différences de temps de travaux entre un système en agriculture biologique et en conventionnelle sont essentiellement liées :

- aux désherbages (voir ci-dessous),
- aux nombres de traitements : 7 en conventionnel et 12 en bio,
- aux vendanges (plus de vendange manuelle en bio).

# Coût de main d'œuvre sur le poste vigne

<b>MAIN D'ŒUVRE en heure/ha depuis 2012</b>	MOYENNE GROUPE DEPHY TARN	MOYENNE GROUPE DEPHY CONV.	MOYENNE GROUPE DEPHY BIO.	DIFFERENCE ENTRE BIO. ET CONV.
MO période hivernale en h/ha	62	61	70	10
MO période végétative en h/ha	37	33	48	14
MO récolte totale en h/ha	9	5	18	12
<b>TOTAL MO heures/ha</b>	<b>107</b>	<b>99</b>	<b>136</b>	<b>36</b>

La différence entre le mode de conduite « bio » et « conventionnel » est essentiellement liée :

- à la vendange manuelle en bio
- au travail du sol en bio
- au nombre de traitement supérieur en bio

# Focus sur le cout de l'entretien sous le rang

Cout du désherbage sous le rang depuis 2015 (vigne à 2.2*1)	MOYENNE GROUPE DEPHY <u>CONV.</u>	MOYENNE GROUPE DEPHY <u>BIO.</u>	DIFFERENCE <u>bio./conv</u>
<b>TOTAL MO €/ha (21€/heure)</b>	<b>42 €</b>	<b>285 €</b>	<b>-243 €</b>
<b>Intrants désherbage en €/ha</b>	<b>79 €</b>	<b>0 €</b>	<b>79 €</b>
<b>Amortissement tracteur €/ha (22€/heure)</b>	<b>78 €</b>	<b>140 €</b>	<b>-63 €</b>
<b>Amortissement matériel €/ha (intercep 19€/ha // désherbeuse 5€/ha)</b>	<b>106 €</b>	<b>261 €</b>	<b>-155 €</b>
<b>Total en €/hectare</b>	<b>305 €</b>	<b>686 €</b>	<b>-382 €</b>
<b>Consommation de GNR (en litres pour le désherbage sous le rang)</b>	<b>8</b>	<b>25</b>	<b>-17</b>
<b>Cout GNR</b>	<b>10 €</b>	<b>33 €</b>	<b>-22 €</b>

La main d'œuvre « travail du sol » demande du matériel et une expertise spécifique.

La main d'œuvre désherbage manuel est un travail avec « une pénibilité importante pour les opérateurs! » : reprise manuelle.

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »

